

Services maintien à domicile :

Auxiliaire de vie :	20.00 € / Heure	10.00 € Après déduction fiscale de 50%
<ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'habillage, aide à la toilette • Aide aux personnes handicapées • Prise de repas • Garde malade à l'exclusion des soins • Aide à la mobilité et au transport • Accompagnement dans les déplacements (loisirs, promenades.) • Conduite de véhicule personnel des personnes dépendantes • Etc.,... 		

Majoration dépendance lourde :	5.00 € / Heure	2.50 € Après déduction fiscale de 50%
---------------------------------------	-----------------------	--

Services bien être au quotidien :

Aide-ménagère :	20.00 € / Heure	10.00 € Après déduction fiscale de 50%
<ul style="list-style-type: none"> ○ Entretien de la maison ○ Ménage, nettoyage, repassage du linge ○ Préparation de repas à domicile ○ Soins et promenades d'animaux ○ Livraison de repas ○ Livraison de course à domicile 		

Services petits travaux de bricolage :

Homme toutes mains :	20,00 € / Heure	10,00 € Après déduction fiscale de 50%
<ul style="list-style-type: none"> - Installation de barres d'appui - Installation siège de douche - Montage de meubles,... - Pose de tringles, étagères, lustre - Petits travaux de bricolage - Etc.,... 	} Suivant disponibilité	

Services démarches administratives :

Aide administrative :	20,00 € / Heure	10.00 € Après déduction fiscale de 50%
------------------------------	------------------------	---

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Pour tous renseignements : Tél. : 04 70 41 84 63

E-Mail : contact@lesbruyeres-sap.org

(Frais de dossier gratuit, frais de transport 0.50 €/km (aller/retour) par déplacement, hors de la commune de Brughéas)
(1/2 heures minimum de prestations par déplacement, toute demi-heure entamée est facturée)

Les tarifs sont valables du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017, ils sont applicables du lundi au samedi de 8h à 18h.

Majoration des prix : (sous réserve d'un accord formel écrit en fonction de nos capacités techniques, de la réglementation sociale, du droit du travail et des autorisations réglementaires éventuelles)

- de + 25% de 18h à 7h du lundi au samedi
- de + 50% le Dimanche et les jours fériés
- de + 100% le 1^{er} Mai et le 25 Décembre.

ETABLISSEMENT DE DEVIS GRATUIT